



## La Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

... a pour but de mettre à la disposition de la population de Confignon des logements confortables à loyers abordables notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social. L'immeuble Cressy Plus propose 30 appartements de deux à trois pièces, aisément accessibles en déambulateur ou en fauteuil roulant.

Ces appartements sont destinés aux seniors et aux jeunes de moins de 25 ans.

L'immeuble se veut porteur de rencontres informelles entre les générations et favoriser le bien vivre ensemble.



# IMMEUBLE CRESSY PLUS



## **Qu'est-ce que l'immeuble Cressy Plus ?**

L'immeuble Cressy Plus se situe dans un cadre de verdure, proche de toutes commodités, dans le quartier de Cressy.

- Il comprend des logements destinés aux aînés et aux jeunes.
- Il permet l'organisation d'activités, non seulement pour les aînés qui y habitent, mais également pour les autres habitants de la Commune, jeunes et moins jeunes (pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le Service social de la Commune).



## Quelles sont les conditions d'inscription ?

Les appartements sont attribués en principe dans l'ordre chronologique des critères suivants :

- 1) Personnes âgées de plus de 64 ans
  - a) habitant sur le territoire de la Commune,
- ou b) qui y ont vécu plus de 20 ans,
- ou c) qui souhaitent se rapprocher de leurs enfants ou petitsenfants habitant sur la Commune.
- 2) Jeunes âgés de moins de 25 ans
  - a) habitant sur le territoire de la Commune.
- ou b) qui y ont vécu plus de 20 ans.
- 3) Autres candidatures ne correspondant pas aux critères 1 à 2.

Les dossiers d'inscription sont soumis pour approbation à l'Office cantonal du logement, qui se déterminera selon les exigences d'accès aux logements HM liées au revenu et au patrimoine.



### **Inscriptions**

Toutes les demandes de logements doivent parvenir à la Fondation d'intérêt public communal pour le logement <u>par</u> écrit.

La fiche d'inscription peut être obtenue à la réception de la Mairie de Confignon, ou téléchargée sur le site internet de Confignon :

#### www.confignon.ch

rubrique > « Vivre à Confignon – se loger – Fondation du logement communal ».

Le dossier d'inscription doit être envoyé à l'adresse suivante :

Besson, Dumont, Delaunay @ Cie Route du Grand-Lancy 6A Case postale 1815 1211 Genève 26

ou par email: info@bdd.ch